



HANDISHARE®

La Force de la Différence



Ensemble, conjuguons
handicap et compétences.

Dans un contexte mouvant où les enjeux économiques ne sont plus les uniques « drivers » des entreprises, les bilans financiers gardent une place importante. Mais dans un climat de post pandémie, de guerres et de réchauffement climatique, les enjeux humains, sociaux et environnementaux prennent une place de plus en plus significative. A partir de janvier 2024, les entreprises qui comptent à la fois plus de 250 salariés, 40 M€ de chiffre d'affaires net et 20 M€ de total du bilan, auront l'obligation d'établir annuellement une Déclaration de performance extra-financière (DPEF). Nul doute que ces seuils seront abaissés dans les années à venir et que toutes les entreprises seront intégrées à cette démarche qui vise à promouvoir éthique et responsabilité dans le monde des affaires.

Ainsi, la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) qui ne progressait que lentement jusqu'en 2020, est devenue une préoccupation majeure pour de nombreuses entreprises. Tous s'accordent pour dire que les entreprises qui n'auront pas suivi la voie d'une RSE sincère n'existeront plus demain.

La RSE : ADN d'Handishare

Depuis sa création fin 2011, Handishare s'est engagée avec conviction dans la voie de la RSE : c'est son ADN. Pas seulement parce que près de 80 % de ses salariés sont en situation de handicap ! Ayant un agrément d'entreprise adaptée (qui impose un seuil minimal de 55 % de salariés handicapés), elle fait partie des entreprises de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) et a également obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) depuis 2016. Un agrément délivré par la Drees suite à la loi ESS de Benoit Hamon de juillet 2014. Elle est également signataire de la charte Relations fournisseurs et achats responsables depuis 2017. Plus de 90 % de ses fournisseurs sont des entreprises locales dont les déplacements n'excèdent pas 20 km pour venir chez Handishare. De même, Handishare s'est engagée à payer ses fournisseurs sous 15 jours.

Sur des engagements semblables, Handishare est signataire de la charte de la diversité depuis 2012. Elle a fait réaliser son Diag Iso 26 000 et a été auditée ECOVADIS qui lui a décerné un statut Gold en 2018.

Handishare a mis en place une politique RSE ambitieuse et innovante, se traduisant par des résultats concrets et positifs : remise en emploi en CDI chez Handishare de personnes en situation de handicap parfois en totale reconversion professionnelle suite à un accident de la vie, bien-être au travail pour ses salariés les plus fragiles avec des dispositifs généralisés pour tout le personnel (réflexothérapie, salles de détente, ...), travaux à vocation environnementale (passage en éclairage leds, chauffage réversible avec pompe à chaleur, bornes électriques pour fin 2023...).



L'équipe Handishare au château du Vivier à Écully.

Le groupe Handishare

C'est également tout un écosystème autour du handicap qui s'est mis en place avec la création du Groupe Handishare : en 2020, c'est la création de la filiale Handishare Intérim (EATT ou entreprise adaptée de travail temporaire) dédiée exclusivement à l'intérim de personnes en situation de handicap et en 2021 d'HandiFormaShare, organisme de formation certifié Qualiopi pour la formation de futurs intérimaires handicapés et la sensibilisation au handicap des clients du groupe.



Le bilan carbone 2023

En juillet 2023, Handishare a fait réaliser par un partenaire spécialisé, la société Corpokarma, son bilan carbone : avec 50 kg de CO₂ émis par k€ de CA, Handishare se situe bien en deçà de la moyenne des entreprises de son secteur d'activité (110 kg de CO₂ générés par k€ de CA). Mais l'entreprise veut aller plus loin et cherche des solutions pour minimiser encore son impact carbone.

50 kgCO₂e

Émis par k€ (millier d'euro) de chiffre d'affaires généré.

2.5 tCO₂e

Émis par salarié d'Handishare sur 2022.

459 kgCO₂e

Émis par jour ouvré pour Handishare.

Le passage en Entreprise à Mission

Corpokarma a également accompagné Handishare dans son récent passage en Entreprise à Mission (septembre 2023), comme 1 000 autres entreprises françaises. Après plusieurs mois de travail accompli par toute l'équipe, divers ateliers ainsi que de nombreux échanges avec ses parties prenantes, l'entreprise a choisi sa raison d'être : accessible, à impact social et sociétal avant tout, en phase avec ses valeurs. Voici donc la raison d'être d'Handishare, une des toutes premières Entreprises Adaptées à être également Entreprise à Mission en France :

Par un environnement de travail bienveillant et un accompagnement sur mesure qui permettent la montée en compétences de nos collaborateurs majoritairement en situation de handicap, nous innovons au quotidien, avec agilité et nous nous engageons en équipe au service de la performance de nos clients, pour faire changer le regard sur le handicap.

Le projet Madashare pour booster la RSE de nos partenaires

Avec son projet Madashare, Handishare s'affirme comme un acteur exemplaire dans le domaine de la RSE. Pour illustrer sa politique RSE au dehors des frontières de l'hexagone, Handishare a créé un projet en lien avec l'un des pays les plus pauvres au monde, Madagascar. Ce projet ambitieux a permis de coconstruire avec l'association d'intérêt général FIDES 7 écoles et 3 collèges et de scolariser plus de 1 000 enfants. En 2019, une quinzaine de salariés d'Handishare sont partis donner des cours dans une de ces écoles, cours de français, sensibilisation à l'hygiène et à la lutte contre la déforestation.

Un nouveau voyage est prévu en 2025, et pour cette 2^{ème} édition, Handishare propose à des partenaires et/ou clients de booster leur engagement RSE en participant à cette aventure humaine.



Handisharers à Madagascar.

Diverses solutions sont proposées pour devenir acteur du projet :

- Financer une partie du projet et bénéficier ainsi d'une réduction d'impôt (60 % pour les entreprises – 66 % pour les particuliers),
- Parrainer le salaire d'un/e instituteur/trice pendant un minimum de 2 ans (un total de 1500 € qui correspondent à 600 € pour une entreprise après réduction fiscale),
- Participer à la gestion du projet : ateliers en présentiel ou distanciel de recherche de financements, de mise en place de la communication numérique ainsi que des aspects pédagogiques et logistiques,
- Partir à Madagascar avec les Handisharers pour partager une aventure humaine entre entreprises partenaires et intervenir dans les écoles (nombre de places limité).

Un projet qui vous permettra de booster votre RSE avec en retour :

- Un rapport sur le projet fourni par Handishare pour alimenter vos données extra financières,
- De la visibilité en étant présent sur les supports de communication du projet (flyer, site internet, réseaux sociaux...).

Mais Handishare ne s'arrêtera pas à cette étape qui n'est qu'un jalon de plus vers un monde meilleur. Quel sera le prochain défi ?

Contact Handishare : Patricia GROS MICOL 04 78 66 06 18- 06 87 23 65 96 - www.handishare.com- www.madashare.fr

Contact Handishare Intérim : Maud GEORGET- 06 51 48 96 45 - www.handishare-interim.fr